

M.Taieb Baccouche s'entretient avec le coordinateur de la CICC

M. Taieb Baccouche, ministre de l'éducation, a indiqué, mercredi 9 mars 2011, lors de son entretien avec M. William Pace, coordinateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CICC), que la décision du gouvernement tunisien d'adhérer au traité de Rome relatif à la création de cette cour, prouve son adhésion aux conventions internationales et la volonté de consolider sa position au sein de la communauté internationale.

Et d'ajouter, le gouvernement tunisien œuvrera à lever toutes les objections sur plusieurs conventions dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention internationale des droits de l'enfant.

La rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de dynamiser la coopération entre la Tunisie et la cour pénale internationale et d'impulser la participation de la société civile aux différents domaines de partenariat.